

Image not found or type unknown



Location d'un appartement de la part d'une personne de 17ans

Par **xaxadu05**, le **02/12/2009** à **13:30**

Bonjour,

Depuis peu je souhaite devenir locataire d'un appartement, le seul problème c'est que j'ai 17ans. Ai-je l'âge légal pour le devenir.

Répondez vite à mes questions.

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **03/12/2009** à **08:44**

Bonjour,

Rien ne s'oppose à ce que vous soyez locataire d'un appartement mais, ayant 17 ans, ce sont vos parents, vos représentants légaux, qui devront signer le bail. En effet, étant mineur(e), vous ne pouvez rien signer vous-même, le contrat serait nul et vous vous retrouveriez directement dehors.